

PREVENIR LE HARCELEMENT EN ENTREPRISE

Code produit : 2CH / Version v1

ELEMENTS DE CONTEXTE

Depuis plusieurs années, le thème du harcèlement est au cœur de l'actualité juridique. Cette formation permet d'éclaircir les notions de harcèlement moral et sexuel afin de repérer les situations à risque dans votre entreprise et mettre en œuvre un processus de prévention adapté.

FINALITE DE LA FORMATION

Prévenir et agir face à une situation de harcèlement en adaptant les solutions à son environnement.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les définitions du harcèlement moral et sexuel
- Savoir les reconnaître
- Prévenir les cas de harcèlement moral ou sexuel

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Directeur, Manager, Chef de service, Responsable RH

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : 7 heures / 1 jour

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques : Apports théoriques, échanges, discussions, études de cas

Validation des acquis : QCM, tour de table, observation

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine des Ressources Humaines

PROGRAMME

- **La notion de harcèlement dans les relations de travail**
 - S'approprier les textes de loi sur le harcèlement moral et sexuel
 - Connaître les éléments constitutifs du harcèlement, types et caractéristiques du harcèlement
 - Comprendre l'impact de l'obligation de sécurité de résultat en matière de harcèlement
- **Le diagnostic de harcèlement :**
 - Identifier les cas de harcèlement ascendant, descendant, horizontal
 - Repérer les agissements susceptibles d'amener à une situation de harcèlement
 - Les relations de travail entre harceleur et harcelé
 - Le processus de harcèlement
 - Les indicateurs objectifs du harcèlement
 - Travaux pratiques : jurisprudence en matière de harcèlement
- **Agir lors des cas de harcèlements déclarés :**
 - Analyser la situation (les signaux d'alarme, l'enquête, les preuves)
 - Se faire aider au sein de l'entreprise : DP, CHSCT, médecin du travail, DRH, médiateur... pour trouver et mettre en place des solutions
 - Les conséquences juridiques
 - Travaux pratiques
- **Prévenir le harcèlement au sein de l'entreprise :**
 - Mettre en place une politique de prévention concertée avec les acteurs sociaux
 - Disposer d'instruments de mesure et de relais d'alerte
 - Articuler la prévention du harcèlement avec celle des risques psychosociaux

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.